

APPAREMMENT, ILS ONT RÉOUVERT LES CAPES. LE BONHEUR C'EST SIMILAIRE : UNE NOISETTE EN TERRASSE SOUS LE SOLEIL ...

FRANQUEMENT ...  
*What else?\**

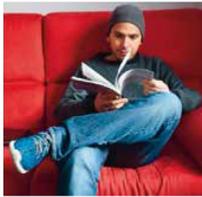
S'VAIS DIRE Y'A QUI D'ELSE! LAISSE-MOI SORTIR D'ICI SA MÈRE LA XXXX!!

04/06

## TÉMOIGNAGE UNE BULLE D'ÉVASION DANS L'ENFER DE LA PRISON

Pendant un an, Lahass a tenu un journal de bord de son incarcération. Il y livre « l'histoire d'un mec coincé dans une case », sous forme de strips sarcastiques ou désespérés. Un écho rare de ce qu'est la prison et un plaidoyer pour une justice réparatrice.

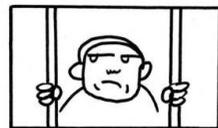
Une année entre quatre murs, vingt heures par jour en cellule. « C'est l'histoire d'un mec coincé dans une case », résume simplement l'auteur au détour d'une page, sous le pseudonyme Lahass. Enfermé pendant un an à partir de l'été 2019, le jeune homme a trouvé le moyen de s'échapper de cette case par le dessin et l'humour. Pendant plus de trois cents jours, Lahass a tenu une forme de journal intime, aujourd'hui édité sous le titre « Brèves 2 prison » (La Pigne).



L'auteur dénonce un univers carcéral où « tout est fait pour vous détruire physiquement et psychologiquement ».

« Dès mon arrivée, j'ai commencé à gribouiller », raconte Lahass. Rapidement, l'idée de partager ses créations émerge chez sa compagne. Il lui donnera ses dessins lors des visites ou par courrier, elle les publiera sur les réseaux sociaux et un blog créé pour l'occasion. Pour le couple, le projet permet de se fixer une ligne d'horizon, et pour Lahass d'ouvrir une fenêtre vers l'extérieur. Mais rien n'est simple en prison. La cantine ne vend même pas de feuilles blanches et il se débrouille pour garder celles de l'atelier informatique qu'il

fréquente. Au fur et à mesure qu'elles sont publiées en ligne, les productions trouvent un certain public. Finalement, la petite maison d'édition la Pigne lui propose de publier les strips sous la forme d'un ouvrage, financé par la souscription des lecteurs. En un mois, 170 exemplaires sont précommandés et 1 000 euros sont rassemblés, « Brèves 2 prison » commence sa diffusion dans les librairies en mars dernier. Comme Jean Genet quand il y écrivait « le Condamné à mort », c'est à Fresnes que Lahass a purgé sa peine. « Le



19/02

ABDEL M'A DIT : "T'ES UN OUF". JE LUI DIT : "E IL MANQUE UNE CASE À TOUT LE MONDE ICI". IL ME RÉPOND : "Ouais, mais toi, il t'en manque 2..." APPAREMMENT, IL A RAISON.

## Il a commis un délit et accepte la punition. Mais, pour lui, la prison est un traumatisme. Un cauchemar où grouillent rats et cafards, où les fouilles à nu sont fréquentes.

trou du cul de Paris », écrit-il pour qualifier l'un des plus gros centres pénitentiaires de France. « C'est une prison avec une organisation très militaire : dans la cour de promenade, on doit marcher sur une ligne », se souvient-il. Dans un univers où les échappatoires sont rares et où les télévisions allumées en continu constituent l'une des principales préoccupations, la tenue quotidienne de son journal dessiné le force à garder un rythme et lui sert d'exutoire. « Vivre en prison, c'est dur, j'avais besoin de le raconter. Les mauvais moments mais aussi ceux plus heureux, comme les échanges avec les autres détenus ou les visites au parloir. »

### UNE VIOLENCE LATENTE

Quelques mois après sa sortie, Lahass raconte l'atmosphère du lieu où il vient de passer un an de sa vie. « L'ambiance est stressante, tendue. C'est une violence latente qui cherche à s'exprimer. Il suffit de perdre son sang-froid un court instant et ça monte direct dans les tours », raconte-t-il. Dans sa bande dessinée, trois cases témoignent d'une journée particulièrement marquée par la brutalité de l'institution à l'égard des prisonniers : « Tout, dans le système carcéral et pénitentiaire, des chefs de division aux surveillants, est fait pour vous détruire psychologiquement et moralement », écrit-il. Une analyse depuis l'intérieur qui rappelle celle que tenait déjà Alexandre Jacob en 1954 : « Les pratiques pénitentiaires françaises correspondent plutôt à une vieille barbarie qu'à une

civilisation », décrivait déjà le militant et ancien bagnard, dont certains disent qu'il inspira le personnage d'Arsène Lupin. En 2020, la pandémie de Covid n'a rien arrangé. Les activités et les parloirs se sont restreints, le temps passé dans les cellules s'est rallongé. « Au moins, j'ai pu avoir une cellule individuelle pendant quelques mois et sortir un peu plus tôt, sous contrôle judiciaire », relativise-t-il.

Aujourd'hui, Lahass a retrouvé un emploi dans le secteur de la culture, en région parisienne. « J'ai eu de la chance d'être soutenu et de pouvoir retrouver ma copine à la sortie », retrace-t-il. Fier de la parution de son premier opus, l'ancien détenu pense démarcher des éditeurs pour proposer un autre projet, lui aussi imaginé derrière les barreaux. « Ce sera le conte des "Trois Petits Cochons" revisité, écrit avec les codes de la rue, s'amuse-t-il. Mais dans cette version, trois chiens seront poursuivis par un cochon. »

En détention, il s'est aussi fait le scénariste du court métrage « Le Prince au bois dormant », sélectionné dans plusieurs festivals internationaux. ★

PAUL RICAUD  
paul.ricaud@humanite.fr



« Brèves 2 prison », de Lahass, édition de la Pigne, 80 pages, 7 euros. En vente sur le site de l'éditeur : <https://lapigne.org/livres/brevs-de-prison/>

